EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **30 mars 2018 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **trente mars deux mille dix huit**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 23 mars 2018, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : **Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : **Monique BONNET à Christine DULAC-ROUGERIE, Dominique ADENOT à Françoise NOUHEN, Alparslan COSKUN à Patricia GUILHOT, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Pierre BRENAS, Jean-Pierre LAVIGNE à Géraldine BASTIEN, Laurence SCHLIENGER à Marianne MAXIMI**

Excusé(e)s : **François BARRIÈRE**

Absent(e)s : **Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**

<u>Secrétaire</u> : **Marianne MAXIMI**

Monsieur Louis COUSTES arrive pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°1 et n°2.
A la demande de Monsieur Nicolas BONNET, et après une présentation et un débat uniques, Monsieur le Maire modifie l'ordre du jour pour inverser le vote des questions n°1 et n°2.
Monsieur Nicolas BONNET quitte la séance pendant la présentation de la question n°4 et donne pouvoir à Madame Dominique ROGUE-SALLARD.
Monsieur le Maire propose de voter la question n°27 avant la question n°6 par souci de cohérence.
Monsieur Jérôme GODARD quitte la séance avant le vote de la question n°7 et donne pouvoir à Monsieur Philippe BOHELAY.

Rapport N° 14
SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À UN ORGANISME PUBLIC

La Ville consacre une ligne budgétaire dédiée aux demandes de subventions exceptionnelles aux organismes publics d'un montant de 14 350 euros.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer la subvention suivante :

<u>UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE : 1 000 euros</u>

Le Pôle Entrepreneuriat Étudiant Auvergne de l'Université Clermont Auvergne est devenu Clermont Auvergne PEPITE en 2017.

Il sollicite la Ville de Clermont-Ferrand pour un soutien financier à hauteur de 1 000 euros pour la participation à l'édition 2018 du Prix étudiant entrepreneur (catégorie « Au-delà des frontières »).

Ce prix « Au-delà des frontières » est né en 2013 et vise à soutenir le projet collectif piloté par Clermont Auvergne PEPITE et à récompenser le meilleur projet de création d'entreprise à dimension internationale. Il cible les étudiants et jeunes diplômés de l'ensemble du territoire provenant de différentes formations porteurs d'un projet fictif ou réel de l'Université Clermont Auvergne. En 2017, ce sont 90 étudiants qui ont présenté 40 projets devant un jury composé de 40 partenaires issus du milieu socio-économique local.

Dans la mesure où les objectifs de ce prix correspondent aux ambitions de la Ville en matière d'enseignement supérieur et de relations internationales, il est donc proposé de poursuivre le soutien de la Ville à cette action et de répondre favorablement à la demande de Clermont Auvergne PEPITE en lui accordant une subvention de 1 000 euros.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 11avril 2018

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint à l'Enseignement supérieur, la Recherche, la Vie étudiante et aux Relations internationales,

Jérôme AUSLENDER